

FICHE TECHNIQUE

LAVMAIN NEUTRE

SAVON NOIR A L'HUILE DE LIN USAGE PROFESSIONNEL

LAVMAIN NEUTRE est un gel à base de fonctions synergisées bactéricides cationiques ammoniums quaternaires, agents lavant doux non ioniques, dermoprotecteurs et antiseptique digluconate de chlorhexidine.

Usage biocide entrant dans la catégorie TP 1 : chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium 7,5 g/l, chlorure d'alkyl dimethyl ethyl benzyl ammonium 7,5 g/l, digluconate de chlorhexidine 2 g/l.

Composition INCI : AQUA, PEG-150 DISTEARATE, GLYCERIN, COCOBETAÏNE, MYRISTALKONIUM CHLORIDE, SODIUM BENZOATE, CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE, DMDM HYDANTOÏN, QUATERNIUM-14, ALLANTOÏNE, FRAGRANCE, CITRIC ACID.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE VISQUEUX
Masse volumique	: 1010 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: PRATIQUEMENT NEUTRE
Odeur	: INODORE
Couleur	: INCOLORE
PH pur	: 5.65
Viscosité BROOKFIELD	: 1850 CPS – MOBILE 4 – VITESSE 20TR/MIN A 22°C
Tension superficielle	: 33.1 DYNE/CM



PROPRIETES PRINCIPALES

LAVMAIN NEUTRE est spécifique pour le nettoyage, lavage des mains, lavage corporel avec une **fonction désinfectante** simultanée.

LAVMAIN NEUTRE présente un large spectre d'activité **bactéricide** et **fongicide** :

- Efficacité bactéricide (en présence de substances interférentes) testée selon norme NF EN 1276 à 50 % v/v (p.v. NL/01200/3) en 5 minutes sur *Listeria monocytogenes*.
- Efficacité bactéricide (en présence de substances interférentes) testée selon norme NF EN 1276 à 50 % v/v (p.v. NL/00280/3) en 5 minutes sur souches tests : *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*
- Efficacité **levuricide** (condition de propreté) testée selon norme NF EN 1275 à 50 % v/v (p.v. NL/00301/1) en 5 minutes sur *Candida albicans*.

Contrôle de la **COMPATIBILITE CUTANEE** effectué en LABORATOIRE de DERMATOLOGIE :

Résultat : Evalué **NON IRRITANT** selon tests d'évaluation par pansement semi-occlusif
Référence ID – 14 / 03 413

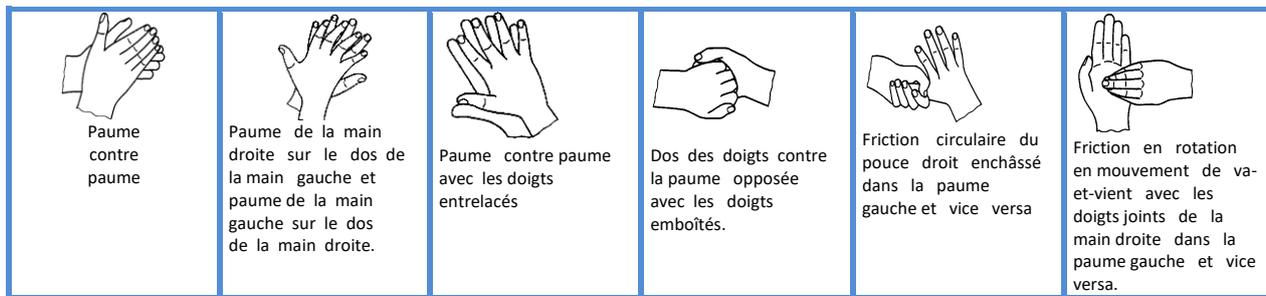
La présence de digluconate de chlorhexidine apporte complémentirement à l'action désinfectante une fonction bactériostatique prolongée : cette activité de rémanence présente un intérêt dans la lutte contre les infections nosocomiales pour réduire les risques de transmission manuportées et partout où l'hygiène des mains est indispensable et nécessite un produit de lavage désinfectant adapté à un usage fréquent.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- En application **préventive** : avant de manipuler les objets, les matériels, surfaces, denrées alimentaires.
- En application **curative** : après chaque passage aux sanitaires ou après avoir touché des supports, objets contaminés ou présentant des risques de transfert manu-portés de micro-organismes.

LAVAGE HYGIENIQUE DES MAINS à action antiseptique pour les **PROGAMMES H.A.C.C.P.** :

- Mouiller les mains, poignets, avant-bras
- Prélever le volume d'une noix (soit 5ml) dans le creux d'une main
- Etaler et masser soigneusement et uniformément pendant une minute, paume contre paume d'abord puis sur le dessus des mains, entre les doigts, sur les poignets, avant-bras en insistant sous les ongles en brossant
- Rincer abondamment
- Sécher les mains à l'aide d'une lingette à usage unique
- Dans le cas d'un robinet d'eau à commande manuelle, fermer celui-ci à l'aide d'une lingette



RECOMMANDATIONS

Extraits du règlement (CE) CLP 1272/2008 : Les produits cosmétiques finis (destinés à l'utilisateur final) ne sont pas concernés par ce règlement CLP (Art. 1er point 5.c) car ce point est déjà couvert par le règlement « cosmétiques » 1223/2009.

Conserver hors de la portée des enfants dans son emballage d'origine.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Eviter tout contact avec les yeux, en cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.

Ne pas mélanger car non compatible avec des savons, détergents anioniques ou autres composés désinfectant.

Observer la date limite d'utilisation figurant sur l'emballage.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.